

Communiqué d'une opération de concentration

Date de publication	3/11/2025
Date de notification	2/6/2025
Date de complétude	31/10/2025
Entreprises concernées	SARL Sorocal (Acquéreur) – Etablissements de Saint-Quentin-Nobel Industries SAS et Torgal SAS (Cibles)
Type d'opération	Prise de contrôle exclusif des sociétés Etablissements de Saint-Quentin-Nobel Industries SAS et Torgal SAS par la SARL Sorocal
Localisation	Nouméa
Activité(s)	Négoce de matériaux de construction
Date limite de dépôt des observations des tiers	17/11/2025 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Galliéni – Nouméa courriel : instruction@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

La notification consiste en la prise de contrôle exclusif des sociétés Etablissements de Saint-Quentin-Nobel Industries SAS et Torgal SAS par la SARL Sorocal.

L'opération projetée s'inscrit dans le cadre des engagements souscrits par la société LH SAS dans la décision n° 2023-DCC-08 du 22 novembre 2023 relative à l'acquisition du contrôle exclusif de la SAS Socimat par la SAS LH.

L'opération concerne le secteur du négoce de matériaux de construction.

L'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition du public les informations fournies par les parties notifiantes. Ces informations ne préjugent en rien de l'avis que l'Autorité pourrait porter sur l'opération envisagée. L'Autorité ne peut pas non plus être tenue pour responsable en cas d'informations incorrectes ou trompeuses.